

Rapport de la Direction Nationale de l'Arbitrage

par Guillaume Gerandi, Directeur National de l'Arbitrage

I. Effectifs

Les effectifs d'arbitres en 2025 sont en augmentation. Cette augmentation s'élève à 5% cette année. Le tableau 1 présente les effectifs détaillés par catégorie.

Statistiques arbitres 2025					
AFE2	AFE1	AF02	AF01	AFC	AFJ
25	88	138	333	1121	63

Tableau 1. Effectif détaillé par catégorie sur l'année 2025

II. Formation

En 2025, la DNA a proposé une revalorisation des indemnités des formateurs, afin de s'aligner sur les montants des indemnités données aux formateurs DIFFE et DAFFE. Cette revalorisation s'est traduite par une augmentation des frais de participation aux stages d'arbitrage, en s'alignant également sur les stages DIFFE et DAFFE. A partir de la prise en compte effective de ces modifications au 01/09/2025, 42 stages de formation se sont déroulés entre septembre et décembre 2025. Le total sur l'année 2025 se porte à 91 stages. Ces chiffres sont en augmentation par rapport à 2024 avec 84 stages réalisés.

La DNA félicite chaleureusement Lucie ARGENTÉ pour sa nomination en tant que formatrice. 4 autres cursus de formateurs sont encore en cours.

Le 03/05/2025, la DNA a relancé l'organisation des séminaires des formateurs, avec une tenue de ce séminaire en hybride à Vichy, à l'occasion des championnats de France jeunes. Ce séminaire a permis de traiter deux sujets : la gestion administrative des tournois et le résultat d'un questionnaire à destination des formateurs sur les contours d'une réforme des titres et de la formation.

Enfin, courant juin 2025, la DNA a mis en place un projet à destination de tous les arbitres : l'œil de l'arbitre. Cela a permis de discuter au travers de visioconférences de 10 situations problématiques rencontrées par la DNA dans le courant de l'année 2024-2025. Ce projet se perpétuera dans l'avenir et sera renouvelé au cours des prochaines saisons.

III. Attestations de stage pratique (ASP)

La DNA a proposé, en 2025, une modification de deux points permettant de renforcer la réalisation de stages pratiques :

- Pour les stagiaires AFC, la DNA autorise toujours la réalisation d'une ASP avant le passage des examens écrits mais en cas d'échec à l'UVR, l'attestation obtenue devient caduque.
- Pour les stagiaires AFO, la DNA autorise toujours le passage d'une ASP avant les examens écrits mais la deuxième ASP devra être passée après l'obtention de l'UVT.

IV. International

En 2025, dix nouveaux titres d'Arbitre FIDE ont été décernés à Marianne YOTIS, Emily MINAUD, Stéphane DENIS, Stéphane LABORDE, Julie COLIN, Pierre LARIVIERE, François GINAUD, Thomas CHERKI, Huong BELEY et Claire GOBERT. Par ailleurs, deux nouveaux titres d'arbitres internationaux ont été obtenus par Stéphane GOBERT et Guillaume GERANDI. La DNA leur adresse toutes ses félicitations.

V. Projets 2025-2026

La DNA prépare une réforme des titres et de la formation visant à un meilleur maillage des tournois se déroulant sur le territoire. Elle permettra également de répondre à un besoin des clubs sur leur développement. La formation sera structurée différemment avec toujours 2 stages principaux mais accompagnés de modules complémentaires permettant d'acquérir d'autres compétences. Cette réforme sera présentée au comité directeur de juin 2026.